

Charles ROUVROY,
Professeur extraordinaire à la Faculté de Médecine
1904-1967

Éloge funèbre du Professeur Charles ROUVROY
prononcé par le Recteur Magnifique,
à Louvain, le 4 octobre 1967

Le Professeur Charles Rouvroy est décédé subitement au cours de la nuit du 18 au 19 septembre, dans cette maison silencieuse de la drève de Lovenjoel où il avait choisi de vivre seul.

Sa mort douce, solitaire, presque furtive, nous apparaît d'emblée comme un symbole, comme un signe de ce qu'il était. Il avait travaillé la veille comme de coutume, et il ne prit pas même le temps d'alerter quiconque pour mourir, comme s'il avait, cette fois encore, éprouvé la crainte d'importuner.

Nous savons que telle fut, durant toute sa vie, sa manière à lui. Il eut toujours l'extrême souci de ne s'imposer à personne, et son existence fut marquée par une sorte de volonté d'effacement.

C'est cependant un devoir pour nous, en ce moment, que d'essayer d'aller au-delà de cette première image que nous laisse le défunt. Nous lui devons ce témoignage de notre gratitude, et, en outre, nous attendons de cette brève méditation plus d'une leçon de grandeur.

* * *

Charles Rouvroy est né à Bastogne, le 28 décembre 1904, d'une famille très ardennaise par sa mère, ardennaise d'adoption par son grand-père paternel. Son père, après avoir été directeur du Centre d'éducation de St-Hubert, fut nommé en la même qualité à Mol. Il s'y distingua par un grand amour de sa tâche et une pénétration intellectuelle qui fit de lui, dans le domaine de la rééducation des jeunes délinquants, un véritable précurseur. A une époque où, dans pareilles institutions, les méthodes d'éducation étaient plus que sommaires, Maurice Rouvroy approcha le problème par une étude systématique et rigoureuse des types de psycho-pathologie. Ainsi ouvrit-il à Mol un Institut d'observation pour enfants délinquants, qui jouit longtemps d'un renom international. Les diagnostics et les classements qu'il proposait étonnaient par leur sûreté, et ils permirent de réorienter à bon escient de nombreux jeunes. En un mot, Maurice Rouvroy s'efforça de substituer à l'idée de pénitencier celle d'école, et à la notion de simple protection celle de rééducation. Œuvre de pionnier, où était assurément pressentie l'une des orientations futures de la psychologie. Mission hautement humanitaire, qui fut sans doute à l'origine de la noble vocation de Charles Rouvroy.

Au souvenir de cette belle figure que fut Maurice Rouvroy, nous associons en ce moment la pensée de sa veuve, la vénérée mère du professeur Charles Rouvroy. Toujours vaillante malgré son grand âge, elle

reçoit aujourd'hui un choc très dur ; aussi voudrions-nous l'assurer que nous nous sentons très proches d'elle en ce moment, et nous lui disons, ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants, notre très cordiale sympathie.

* * *

Après d'excellentes humanités au petit séminaire de Bastogne, Charles Rouvroy accomplit en notre université de brillantes études de médecine ; il y conquiert aussi une licence en psychologie, qui complétait heureusement sa préparation à sa tâche future.

A partir de 1929, il mena diverses recherches sous la direction du Dr F. D'Hollander, professeur de psychiatrie à notre Faculté de Médecine et Médecin en Chef de la clinique de Lovenjoel. Ses travaux portaient notamment sur l'anatomo-pathologie de la schizophrénie (1929-34) et de quelques autres affections psychiatriques (1935). Il étudia aussi le barbiturisme (1934), l'apport de la psychométrie à la psychiatrie (1936), l'impulsion criminelle (1943), etc.

M. Rouvroy fut nommé maître de conférences à notre université en 1946, et en 1950 il recueillit la double succession du Professeur D'Hollander, dont il avait été longtemps l'adjoint ; il lui succéda comme médecin en chef à Lovenjoel et reprit son enseignement, d'abord comme chargé de cours extraordinaire (1950), puis en qualité de professeur extraordinaire (1953).

Tout en assurant le cours de psychiatrie à nos futurs médecins, ainsi qu'aux étudiants en psychologie et en criminologie, le Professeur Rouvroy consacrait une très grande part de son temps au travail clinique. Sous son impulsion, l'Institut Salve Mater perfectionna sans cesse ses méthodes, car le Professeur s'était entouré d'une équipe de valeur, comportant des psychiatres, des phénoménologues, des psychologues, des psychanalystes. Il exerça sur tous ses collaborateurs une profonde influence.

M. Rouvroy ne borna pas son activité à Salve Mater, mais prit une initiative remarquable en fondant le Dispensaire d'hygiène mentale des Cliniques St-Pierre, orienté vers la détection des maladies mentales. Pareille consultation psychiatrique, assortie de possibilités d'hospitalisation et axée sur la collaboration avec les autres services cliniques, réalise une formule originale, peu répandue à l'étranger. M. Rouvroy eut la grande satisfaction de voir prospérer ce Centre universitaire d'avant-garde : celui-ci prit une extension qui en fait aujourd'hui une institution unique en Belgique et même en Europe (4.000 consultations par an). Aussi la même formule fut-elle adoptée dans le régime néerlandais, après la division du Centre en deux services.

Dans le même ordre d'idées, ce fut le mérite de M. Rouvroy d'avoir fondé en 1961 le Centre médico-psychologique de l'université, premier Service belge s'attachant exclusivement au traitement psychiatrique des étudiants.

* * *

Par la qualité de son travail, par le prestige qui s'attachait à cet homme distingué, le Professeur Rouvroy attira l'attention des ses collègues de Belgique et de l'étranger. En 1954, il publia un article remarqué (*Acta neurologica et psychiatrica belgica*, 5 mai 1954) sur les aspects déontologiques de la leucotomie. Il estimait que les indications de la méthode étaient fort limitées, et les faits lui donnèrent raison par la suite. — On sollicitait volontiers ses avis. C'est ainsi qu'il travailla récemment au projet de Clinique psychiatrique de Bertrix, et qu'il fut chargé d'organiser et de superviser un Centre interuniversitaire de recherches à l'Institut psychiatrique de Tournai. Il fut président de la Société royale de médecine mentale (1955), membre ou correspondant de diverses sociétés scientifiques belges ou étrangères.

Le temps qui lui restait — et qui était forcément mesuré — il le consacrait encore à ses confrères, préoccupé qu'il était des difficultés propres à l'exercice d'une médecine particulièrement ingrate. C'est ainsi qu'il fut le promoteur et l'un des fondateurs de l'Union professionnelle des Neuro-psychiatres belges.

Il nous quitte au moment où il était arrivé au plein épanouissement de ses possibilités ; dans une profession où l'expérience est un élément capital, il était parvenu à un haut degré de maîtrise, et c'est l'une des raisons qui nous font ressentir cruellement la perte que nous subissons.

* * *

Telles furent, très schématiquement esquissées, les œuvres qui remplirent l'existence du défunt. Mais nous voudrions surtout faire revivre l'homme.

L'un de ses traits les plus apparents était, nous l'avons dit, une sorte de réserve et une vive horreur de toute ostentation. Il fut un homme un peu secret, travaillant en silence, comme s'il ne comptait que sur la force intérieure de la vérité, — disons mieux, parce qu'il comptait d'abord sur Dieu, qui sonde les reins et les cœurs. Il n'a pas cherché à briller, moins encore à s'imposer.

Mais si la discrétion est toujours une vertu majeure, il est peu de professions où elle est plus impérieuse que dans l'exercice de la médecine mentale. Aussi, les malades de M. Rouvroy, et les membres de leurs familles, ont-ils trouvé en lui le modèle même du médecin. Et quelle dignité dans cette volonté de porter seul certains secrets et certaines souffrances !

Son foyer même semble avoir été marqué profondément par cette réserve pleine de douceur. Ainsi, après le mariage de ses enfants, il choisit de vivre seul parce qu'il croyait devoir respecter jusqu'à ce point leur liberté et leur propre vie de famille.

Toutefois, pareille constatation ne va pas à l'essentiel. Tous ceux qui ont approché le Professeur Rouvroy ont été plus frappés encore — et, disons le, profondément édifiés — par l'honnêteté absolue de ce grand médecin. Ses rapports avec ses étudiants et ses collègues furent

empreints de la plus grande correction. Et surtout, il abordait ses patients avec un sens aigu de ses responsabilités. Consciencieux, le Professeur semblait l'être parfois jusqu'au scrupule. Il essayait de comprendre ses malades avec un maximum d'objectivité, et avec une patience inaltérable. Dans l'exercice d'une médecine où certaines frontières sont indéfinies, il repoussa toute facilité, et n'admit jamais ce qui aurait pu avoir la plus petite apparence d'amateurisme. Il pratiquait une psychiatrie solide, basée sur l'observation clinique, et appuyée sur de fortes connaissances médicales et psychologiques. Ses collègues psychiatres sont mieux placés que quiconque pour savoir ce qu'il en coûte d'efforts et d'ascèse pour ne jamais se départir un seul instant d'une absolue rigueur scientifique ; de là un accent de particulière sincérité dans l'expression de leur estime envers le disparu.

Il y a là, certes, chez M. Rouvroy, la marque d'un esprit formé aux disciplines universitaires, s'efforçant de rapporter ses observations aux seules acquisitions certaines de la science. Mais c'était aussi l'effet d'une droiture innée et d'une parfaite délicatesse d'âme. On le sentait d'ailleurs légèrement tendu dans cette volonté contenue mais presque anxieuse de ne s'écarter en rien des règles de la déontologie la plus stricte. De là les précautions infinies qu'il prenait dans le colloque avec ses patients.

Dans un bref article de « Recipe » (1965), intitulé « L'introduction difficile », M. Rouvroy nous révèle involontairement quelque chose de cette scrupuleuse conscience professionnelle. Allant au-devant de la difficulté qu'éprouve l'omnipraticien au moment où il introduit son malade chez le psychiatre, M. Rouvroy observe combien diffère ce problème de conscience du médecin de famille selon qu'il confie un malade au chirurgien ou au psychiatre ; dans le premier cas, — écrit l'auteur, — le médecin sait qu'il va inquiéter, dans le second, il va offenser. Ainsi, lui qui portait par profession le poids presque entier de cette approche du malade, le voici qui veut aider fraternellement le médecin traitant à porter son léger fardeau. Pareil souci de se mettre à la place de l'autre en dit long sur un état d'âme.

Mais M. Rouvroy nous découvre dans les mêmes pages une autre source d'inspiration, à savoir sa conception réfléchie et profondément humaine de la psychiatrie. Parce qu'il porte son intérêt sur la psychologie du malade, le psychiatre — écrit le professeur — est essentiellement le médecin de la personne en tant que telle, avec ce que ce concept implique de totalité et de singularité. Voilà pourquoi M. Rouvroy a tant fait pour humaniser la médecine mentale, voilà pourquoi il se préoccupait tant de rendre ses patients aptes à reprendre dans la société une place qui ne fût pas trop indigne d'eux.

Enfin, s'il est permis de pénétrer plus avant dans son intimité, nous croyons pouvoir deviner en cet homme d'une extrême réserve une non moins extrême sensibilité, qui nous le rend plus attachant encore. Il fut fidèle à ses amitiés, y compris celles de ses lointaines années de collège. Il était plein de prévenances et d'attention pour les membres de sa famille. Sans vouloir manquer à une discrétion dont il nous laisse

une si parfaite image, nous dirons aussi qu'il fut un époux d'une sollicitude infinie. Durant la dernière maladie de Madame Rouvroy — maladie qui se prolongea hélas pendant de longs mois — il ne la quitta point, et l'entoura d'une affection sans égale. La mort de son épouse, après l'avoir littéralement terrassé voici presque dix ans, le marqua à jamais du sceau de la douleur. Cet homme sensible, ami des fleurs et fervent de la musique, était particulièrement vulnérable à la souffrance. Ses intimes savent qu'il demeura comme habité par le souvenir de sa défunte, et combien émouvante resta sa fidélité au-delà du tombeau. Il nous semble que c'est encore lui dire notre admiration et notre gratitude que de nous incliner avec respect devant l'abîme de sa douleur.

* * *

Merci, cher Monsieur Rouvroy, pour tout le bien que vous avez fait à ces malades, qui sont les plus pauvres parmi les pauvres, les plus éprouvés parmi nos frères souffrants. Vos bienfaits furent innombrables, et le plus souvent cachés aux yeux des hommes.

Merci pour les exemples d'intégrité que vous avez donnés au personnel, aux étudiants, à vos collaborateurs et à vos collègues.

Merci d'avoir permis à notre université de rayonner par vous quelque chose de cette grandeur morale qui est sa vocation la plus haute.

Merci d'avoir laissé transparaître à travers votre nature si droite, toute transfigurée par ce que l'on doit appeler votre spiritualité, ce feu de l'esprit qui ne peut venir que de Dieu.

Merci d'avoir fait passer par votre cœur — dont nous savons maintenant qu'il était fragile — quelque chose de cette pure charité qui est plus forte que la mort.

Et maintenant, nous prions avec la liturgie : que le Christ vous accueille, Lui qui fut au principe de votre vocation de chrétien. Suscipiat te Christus qui vocavit te ! Lui qui fut la source cachée de votre labeur, qu'il vous fasse goûter cette beauté dont, au contact de tant de misères et de déchéances, vous ne pouviez faire qu'une quête difficile mais obstinée ! Qu'il vous comble de cette lumière que vous avez recherchée avidement à travers les ombres de cette vie !